

Prévention Sécurité

REF : DPS2016005

Signataire : Lucie Chevalley

Séance du Conseil Municipal du 17/11/2016

RAPPORTEUR : Jean-François MONINO

OBJET : Prévention spécialisée - versement du complément de la subvention annuelle à l'association « A travers la Ville » pour l'année 2016

EXPOSE :

L'association de prévention spécialisée « À travers la Ville » est implantée depuis 1978 à Aubervilliers et intervient aujourd'hui dans les quartiers :

- Villette – Quatre Chemins
- Jules Vallès – Pont Blanc
- Maladrerie – Gabriel Péri

Après un travail de diagnostic partagé et des échanges sur les modalités de partenariat entre l'association « A travers la ville », le Département et la Commune, dans le domaine de la prévention spécialisée, il a été conclu :

- une convention-cadre bipartite entre le Département et la Commune qui définit les principes et les modalités de coopération entre la Commune et le Département.
- un contrat d'objectif 2013-2017 tripartite entre la Commune, le Département et ALV qui précise le cadre d'intervention et les modalités de fonctionnement et de partenariat avec les services de la ville dans les quartiers visés.
- une convention entre la Ville d'Aubervilliers et l'association « A travers La Ville » signée le 22 Novembre 2013.

Un Comité de pilotage annuel, présidé par le Président du Conseil Départemental et un Comité technique semestriel présidé par l'association ALV, auxquels la ville participera, auront pour objet d'évaluer les actions et les objectifs de l'association.

Le Conseil Municipal du 24 mars 2016 – par délibération N°41, a décidé d'octroyer une subvention de 40 460 € au titre de l'année 2016 à l'association « À travers la Ville ».

Après avoir effectué le bilan annuel avec l'Association, il convient de procéder au versement d'un complément de subvention de 67 € pour finaliser les actions menées. Cette somme a été ainsi validée au Conseil Municipal du 15 septembre écoulé, dans le cadre du budget rectificatif 2016.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la Maire à verser le complément de la subvention d'un montant de 67€ de la subvention annuelle à l'association À travers la Ville ».

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 NOVEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 17 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 08 Novembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria. Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par :	Mme TLILI Leïla
Mme YONNET Evelyne	Représentée par :	M. GARNIER Daniel
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Absents : Mme MILLA Josiane, MM. ZORGANI Mourad, ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme TLILI Leïla

Direction Générale des Services / Direction de la Prévention et de la Sécurité

Prévention Sécurité

REF : DPS2016005

Signataire : Lucie Chevalley

OBJET : Prévention spécialisée - versement du complément de la subvention annuelle à l'association « A travers la Ville » pour l'année 2016

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'implantation de l'association de prévention spécialisée « À travers la Ville »,

Vu la convention cadre entre le département et la commune relative à l'organisation de la prévention spécialisée présentée à la séance du Conseil Municipal du 11 juillet 2013

Vu le contrat d'objectif entre le département, la commune, et l'association de prévention spécialisée « A travers la Ville »,

Vu la convention entre la Ville d'Aubervilliers et l'association « A travers La Ville », signée le 25 Novembre 2013,

Vu la délibération n°41 du 24 mars 2016 fixant le montant de la subvention allouée à l'association « À travers la Ville » au titre de l'année 2016,

Vu la délibération n°150 du 15 septembre 2016 présentant le budget supplémentaire,

Vu les rapports d'activités annuels,

Vu le premier versement effectué dans le cadre du Budget primitif 2016 de 40 560€

Considérant l'intérêt que représentent les actions menées sur le territoire par l'association

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE la Maire à verser le complément de subvention d'un montant de 67€ de la subvention annuelle à l'association À travers la Ville ».



L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG

Reçu en préfecture le : 18/11/2016

Publié le : 18/11/2016

Certifié exécutoire le : 18/11/2016

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG

